

**VILLE DE SAINT-CALAIS
SARTHE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 08.12.2023
NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice 21

DATE D’AFFICHAGE : 08.12.2023
Présents 17 Votants 19

L’an deux mille vingt-trois, le 14 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc MERCIER.

Etaient présents : Mme BONNEFOY, Mme CHEVALIER, M. COUBARD, M. DODU COURTY, M. FONTAINE, Mme GASCHET, M. GUIBERT Aris, M. GUIBERT Cédric, M. LAINÉ, Mme LANDEMAINE, Mme LELONG, Mme MENU, M. MERCIER, M. AURIAU, M. NICOLAÏ, M. BESNARD, M. JANVIER
Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : M. BONVALET qui donne pouvoir à Mme GASCHET
M. GERBRON qui donne pouvoir à Mme LELONG

Etaient absents : M. HÉLIÈRE
M. PROVOST

Monsieur Fabrice DODU-COURTY est nommé secrétaire de séance.

OBJET : PROPOSITION DE TARIFS 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

La commission des finances réunie le 5 décembre 2023 a examiné les tarifs proposés pour 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l’unanimité,

ADOpte les tarifs joints en annexe

DIT que ces tarifs rentreront en vigueur le 8 janvier 2024.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint-Calais, 14 décembre 2023

Le secrétaire de séance,

Fabrice DODU-COURTY



Le Maire,

Marc MERCIER

